

Cela m'amène à parler d'une des considérations les plus importantes, à mon sens, au sujet de la diffusion, et surtout de la télévision, au Canada de nos jours: les répercussions sur l'esprit des spectateurs, surtout en ce qui regarde leur santé mentale. M. Jennings a déclaré que Radio-Canada se fait conseiller par un conseil consultatif qui représente les diverses églises et autres organismes. Ne pensez-vous pas qu'il serait important d'avoir un conseil consultatif chargé de l'hygiène mentale? Par exemple, Radio-Canada se fait-elle conseiller au sujet des annonces de médicaments brevetés, qui deviennent si fantastiques, de nos jours, à la télévision. Je veux parler non seulement des produits qu'elles prônent, mais des moyens de réclame employés. Prenez par exemple le cas de ces comprimés dont on fait voir la descente dans un estomac, et ainsi de suite. Ces annonces sont parfois très nocives, au point de vue de l'hygiène mentale.

Nous avons à notre disposition un moyen de communication qui peut faire beaucoup de bien, mais qui, d'autre part, peut faire un tort énorme. Nous avons divers. . .

Le PRÉSIDENT: Quelle est votre question s'il vous plaît, monsieur Horner?

M. HORNER (*Jasper-Edson*): Je veux savoir si Radio-Canada a un conseiller en matière d'hygiène mentale, surtout pour la télévision.

M. JENNINGS: Oui, assurément. Nous présentons des émissions sur l'hygiène mentale, à la radio, depuis dix ou douze ans, et cela depuis les tout débuts.

M. HORNER (*Jasper-Edson*): Ce n'est pas ce que j'ai demandé.

M. JENNINGS: Nous faisons la même chose à la télévision.

M. HORNER (*Jasper-Edson*): Je veux savoir si vous avez un comité consultatif en matière d'hygiène mentale, qui vous conseille sur les répercussions des autres émissions sur la santé mentale des auditeurs en général?

M. JENNINGS: Non, nous n'en avons pas.

M. HORNER (*Jasper-Edson*): Ne trouvez-vous pas qu'il serait important d'en avoir?

M. McCLEAVE: On laisse cela aux réalisateurs, monsieur le président.

M. JENNINGS: Quant à la seconde partie de votre question, toutes les annonces de médicaments et de choses de ce genre sont approuvées par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, qui vérifie le bien-fondé de leurs prétentions. De plus, j'imagine qu'aujourd'hui, la question relève nettement du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

M. PICKERSGILL: Pour continuer dans cette voie, est-il vrai que toutes les annonces, les textes et ainsi de suite, sont examinés à l'avance? Je pense que c'est de cela que vous voulez parler.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous dire au sujet des médicaments brevetés?

M. PICKERSGILL: Oui.

M. JENNINGS: Les textes, quand ils nous parviennent, portent le timbre d'approbation du ministère.

M. PICKERSGILL: Du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social?

M. JENNINGS: Oui. Je ne sais quel est le service responsable.

Le PRÉSIDENT: Le Canada diffère donc des États-Unis à cet égard?

M. JENNINGS: Je ne suis pas sûr de ce qui se fait aux États-Unis. Je ne sais s'il y a un contrôle de ce genre.